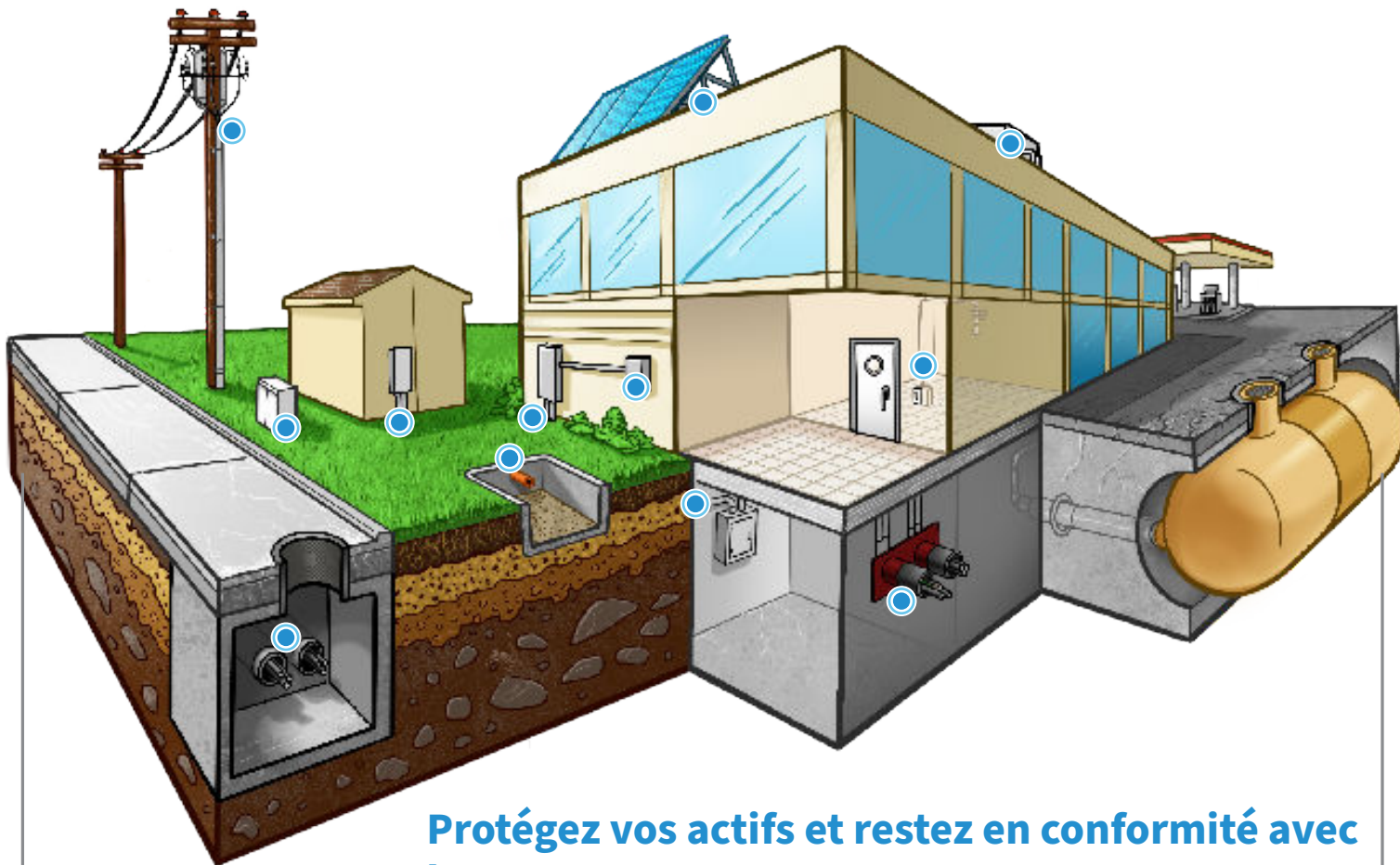


# ASSURER L'ÉTANCHÉITÉ DES CONDUITS POUR UNE RÉSILIENCE GARANTIE



## Protégez vos actifs et restez en conformité avec les normes NEC, TIA, BICSI, NESC et ITU

### NEC 225.27

Un chemin de câbles entrant dans une structure depuis l'extérieur<sup>1</sup>

### NEC 300.5 (G)

Où l'humidité peut entrer en contact avec des pièces sous tension<sup>3</sup>

### NEC 300.50 (F)

Empêcher l'humidité ou les gaz d'entrer à partir d'un système souterrain<sup>5</sup>

### ITU-T L.92

Sceller les extrémités dans les regards de maintenance et les puits de raccordement<sup>7</sup>

### TIA-758-B

**Norme 5.4.2.3**  
Restreindre les infiltrations d'eau, de gaz et de vermines<sup>8</sup>

### NEC 230.8

Un chemin de câbles de service entrant dans une structure depuis un accès souterrain<sup>2</sup>

### NEC 300.7 (A)

Empêcher la circulation d'air chaud dans une section plus froide<sup>4</sup>

### NESC 322 (b)(4)

La portion d'un conduit installée à travers un mur extérieur de bâtiment.<sup>6</sup>

### ITU-T L.162

Sceller les microconduits<sup>7</sup>

### BICSI - TDMM

Tous les conduits souterrains pour empêcher les infiltrations d'eau et de gaz<sup>9</sup>

### TIA-758-B

**Norme 5.1.1.2.8**  
Résister aux infiltrations liquides et gazeuses<sup>8</sup>

#### NEC, National Electrical Code (NFPA 70)

- NEC 225.27** Joint de chemins de câbles. Lorsqu'un chemin de câbles entre dans un bâtiment ou une structure depuis l'extérieur il doit être scellé. Les chemins de câbles de réserve ou non utilisés doivent aussi être scellés. Les produits d'étanchéité doivent être approuvés pour une utilisation avec l'isolation de câbles, l'isolation de conducteurs, les conducteurs nus, le blindage ou d'autres composants.
- NEC 230.8** Joint de chemins de câbles. Lorsqu'un chemin de câbles entre dans un bâtiment ou une structure depuis un système de distribution souterrain, il doit être scellé conformément à la sous-section 300.5(G). Les chemins de câbles de réserve ou non utilisés doivent aussi être scellés. Les produits d'étanchéité doivent être approuvés pour une utilisation avec l'isolation de câbles, l'isolation de conducteurs, les conducteurs nus, le blindage ou d'autres composants. Note d'information : La présence de vapeurs ou de gaz dangereux peut aussi nécessiter le scellement des conduits souterrains ou des chemins de câbles entrant dans les bâtiments.
- NEC 300.5 (G)** Joints de chemins de câbles. Les conduits ou chemins de câbles dans lesquels l'humidité est susceptible d'entrer en contact avec des éléments sous tension doivent être scellés ou bouchés à l'une ou aux deux extrémités. Les chemins de câbles de réserve ou non utilisés doivent aussi être scellés. Les produits d'étanchéité doivent être approuvés pour une utilisation avec l'isolation de câbles, l'isolation de conducteurs, les conducteurs nus, le blindage ou d'autres composants. Note d'information : La présence de vapeurs ou de gaz dangereux peut aussi nécessiter le scellement des conduits souterrains ou des chemins de câbles entrant dans les bâtiments.
- NEC 300.7 (A)** Étanchéité. Lorsqu'un problème est identifié sur des portions d'un chemin de câbles ou d'un manchon, comme dans les zones d'entreposage frigorifique des bâtiments ou lors du passage de l'intérieur à l'extérieur d'un bâtiment, le chemin de câbles ou le manchon doit être rempli d'un matériau approuvé pour empêcher la circulation d'air chaud vers une section plus froide du chemin de câbles ou du manchon. Un joint antidéflagrant n'est pas requis dans ce cadre.
- NEC 300.50 (F)** Joint de chemins de câbles. Lorsqu'un chemin de câbles entre dans un bâtiment à partir d'un système souterrain, l'extrémité à l'intérieur du bâtiment doit être scellée avec un composé approuvé afin d'empêcher toute infiltration d'humidité ou de gaz, ou elle doit être agencée de manière à empêcher l'humidité d'entrer en contact avec les parties sous tension.
- NESC, National Electrical Safety Code**  
NESC 322 (b)(4) La portion d'un conduit installée à travers un mur extérieur de bâtiment.

#### ITU, International Telecommunication Union

- ITU-T L.92** (10/2012)  
...sceller les extrémités des tubes en plastique (au niveau des regards/fosses de notre infrastructure souterraine) avec de la mousse de remplissage Pompes à eau, extrémités de tuyaux scellées ; vidanger l'eau (des fosses) chaque fois que nécessaire à l'aide de pompes à eau ; sceller les extrémités des tubes en plastique (au niveau des regards/fosses de notre infrastructure souterraine) avec de la mousse de remplissage.  
  
Les installations d'usine en extérieur sont aussi endommagées par les inondations. L'eau peut pénétrer dans les regards de maintenance, les puits de raccordement et les tunnels de câblage et provoquer l'endommagement des équipements de télécommunication. Par conséquent, les regards de maintenance et les puits de raccordement doivent être étanches. Les câbles entrant ou sortant d'un regard de maintenance ou d'un puits de raccordement doivent être scellés. Les câbles des regards de maintenance doivent être fixés sur des chemins de câbles au-dessus du niveau du sol pour éviter les dommages liés à l'eau lorsque celle-ci s'infiltré. Dans les tunnels de câble, des portes étanches et des pompes à eau sont nécessaires.  
  
**ITU-T L.162** (11/2016)  
Il est obligatoire d'utiliser des éléments d'étanchéité de tuyau/microconduit (joint entre tuyau et microconduits), pour à la fois assurer l'étanchéité contre l'entrée des liquides et des gaz et éviter les glissements, et des éléments de séparation de microconduits pour protéger la ramification des microconduits. Le microcâble doit être scellé au microconduit à la fois dans la chambre à câbles adjacente au bâtiment et à l'intérieur du bâtiment. L'installation de microconduits vides (de réserve) ne contenant pas de microcâbles doit également être scellée dans la chambre à câbles et à l'intérieur du bâtiment.
- TIA, Telecommunications Industry Association**  
Conforme à la norme TIA-758-B  
5.1.1.2.8 : Les conduits doivent être scellés pour résister à une infiltration liquide ou gazeuse au niveau de tous les accès de maintenance et points d'entrée du bâtiment.  
5.4.2.3 : Tous les conduits doivent être bouchés pour résister à une infiltration de gaz, d'eau et de vermines. Pour mieux empêcher tout risque d'infiltration de gaz à l'intérieur du bâtiment, un système de ventilation peut être installé à l'extérieur du bâtiment.
- BICSI-TDMM, Telecommunications Distribution Methods Manual**  
Sceller tous les conduits souterrains pour éviter les infiltrations de liquide ou de gaz dans un bâtiment ou d'autres MH via le stock de conduits.